

	FICHE PROGRAMME PONTS ROULANTS/PORTIQUES AUTORISATION DE CONDUITE Au sens de la R484		
	P1/3		

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de conduire, de prendre et de déposer une charge au sol, en sécurité, suivant la réglementation en vigueur.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à travailler avec un pont roulant ou un portique.

Rappel : « *Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou un portique doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998* ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaitre la technologie et la stabilité des ponts roulants.
- Exploiter des ponts roulants.
- Appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage
- Utiliser un pont roulant ou un portique en sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser un pont roulant à commande du sol ou en cabine, un portique pour réaliser ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Comprendre la langue française.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME	 
	PONTS ROULANTS/PORTIQUES AUTORISATION DE CONDUITE Au sens de la R484	
	P2/3	

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Les risques liés à la conduite des ponts roulants.
- La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).
- Les dispositifs de sécurité.
- Les vérifications de prise et de fin de poste.
- Les règles de circulations en sécurité.
- Les règles de prise et de dépose de charges.
- Les notions d'élingage de charges et gestes de commandement.
- Les règles pour arrêter le balancement de charges élinguées.
- Mise en application pratique sur site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
 - Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.
- Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté aux travaux de l'entreprise.

- Mise à disposition du pont roulant, portique, élingues avec la VGP à jour.
- EPI

DURÉE

- 07H00 (01 jour).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise.
- Formation pratique dans l'entreprise.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

	FICHE PROGRAMME		
	PONTS ROULANTS/PORTIQUES AUTORISATION DE CONDUITE Au sens de la R484		
	P3/3		

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).